

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Pétrole : tenir les engagements auprès des fournisseurs de brut



Photo : Jocelyn Abila

Le ministre du Pétrole et du Gaz lors de la réunion avec les producteurs.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre du Pétrole et du Gaz, Vincent de Paul Massassa a eu une séance de travail mercredi dernier avec les opérateurs pétroliers de production. En clair, il s'agissait pour le membre du gouvernement d'inviter chaque partie prenante

de la chaîne à s'impliquer davantage dans la production et la distribution des produits pétroliers. En effet, en raison de la dette de la société gabonaise de raffinage (Sogara), qui produit du fuel (55% du total), du bitume, du gasoil, de l'essence, du kérosène et d'autres hydrocarbures comme le pétrole lampant et le gaz liquéfié, le

ministre a tenu à rassurer l'ensemble des partenaires que les engagements pris par le gouvernement seront tenus et respectés. "Nous avons dû regarder les questions liées au marché intérieur des mises à disposition des lots de pé-

trole brut qui sont opérées par les différentes sociétés sur la place vis-à-vis de l'État gabonais pour lesquels le bénéficiaire se trouve être Sogara. Nous avons également évoqué la possibilité de ce que derrière ces lots, lorsqu'ils

sont mis à disposition, il y a un paiement qui doit se faire. Et aujourd'hui, pour les conditions d'établissement de la dette, tout comme des échanges, le paiement nécessitait que nous discutons, afin que Sogara puisse continuer

de fonctionner", a souligné le membre du gouvernement. Si le pays se fixe pour objectif, une production de 10,9 millions de tonnes de pétrole en 2023, les producteurs de pétrole entendent poursuivre les négociations.

Zones économiques spéciales : un conclave africain à Libreville

H.N.M
Libreville/Gabon

Du 2 au 3 février 2023, le Gabon a abrité le premier forum des organes de gestion administrative des zones économiques d'Afrique. Il s'est agi d'un rendez-vous international visant à discuter du développement des zones économiques spéciales en Afrique. Douze pays africains et la Turquie ont chacun apporté leur contribution lors des panels de discussion ouverts à cet effet.

Présidé par le ministre d'État au Développement industriel et des Petites et moyennes industries, Blaise Louembe, la

rencontre de Libreville a eu pour préoccupation de cerner le rôle des autorités administratives dans la gestion des zones économiques. Aussi, le ministre de la Promotion des investissements, Hugues Mbadinga Madiya, a-t-il précisé "qu'à travers des zones économiques spéciales, le Gabon souhaite attirer plus d'investisseurs directs étrangers tout en améliorant le taux d'exportation et favoriser la création d'emplois." Fait marquant au cours de ces travaux, la signature d'un protocole d'accord sur la création de l'Association des organes de gestion administrative des zones économiques spéciales.

COUR CONSTITUTIONNELLE

REPUBLIQUE GABONAISE
Union- Travail - Justice

COMMUNIQUE

Le calendrier de la campagne de sensibilisation sur les différents aspects du processus électoral, animée par la Cour Constitutionnelle sur l'ensemble du territoire national est, en ce qui concerne le Grand Libreville, circonscrit aux communes de Libreville, Owendo et Akenda, arrêté ainsi qu'il suit :

- **Mercredi 08 février 2023 à 10h30**
Lieu : siège de la cour Constitutionnelle :
Participants :
 - 05 représentants par parti politique légalement reconnu ;
 - 05 représentants par association à caractère politique ;
 - 05 représentants par groupement de parti politique ;
 - 05 représentants par association ;
 - 05 représentants par Organisation Non Gouvernementale ;
 - 05 représentants par syndicat.
- **Jeudi 09 février 2023 à 10h30**
Lieu : siège de la cour Constitutionnelle
Participants :
 - Les Membres du Gouvernement ;
 - Les Députés ;
 - Les Sénateurs ;
 - Les Membres du bureau du Conseil Economique Social et Environnemental ;
 - Le Gouverneur de la Province de l'Estuaire ;
 - Les Membres de la Commission de Lutte contre la Corruption et l'Enrichissement Illicite ;
 - Les Membres de la Commission Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel ;
 - Les Maires ;
 - Les Maires d'Arrondissements ;
 - Les Conseillers Municipaux ;
 - 30 Chefs de quartier pour Libreville ;
 - 15 Chefs de quartier pour Owendo ;
 - 15 Chefs de quartier pour Akanda.

- **Vendredi 10 février 2023 à 10h30**
Lieu : Siège de la Cour Constitutionnelle
Participants :
Forces de Défense et de Sécurité
 - Forces Armées : Armée de Terre, Armée de l'air, Marine Nationale, Santé Militaire, Génie Militaire (30 représentants par corps) ;
 - Gendarmerie Nationale (30 représentants) ;
 - Garde Républicaine (30 représentants) ;
 - Police Nationale (30 représentants) ;
 - Sapeurs-Pompiers (30 représentants) ;
 - Sécurité Pénitentiaire (30 représentants).
- **Vendredi 10 février 2023 à 15h30**
Lieu : Siège de la Cour Constitutionnelle
Participants :
 - Membre de la Haute Autorité de la Communication ;
 - Médias nationaux publics (10 représentants par organe de presse publique) ;
 - 05 représentants par organe de presse privée ;
 - 02 représentants par média international.
- **Samedi 11 février 2023 à 10h30**
Lieu : Siège de la Cour Constitutionnelle
Participants :
Les Confessions religieuses
 - 10 représentants par paroisse ;
 - 10 représentants par temple ;
 - 05 représentants par mouvement religieux.

Fait à Libreville, le 03 février 2023

P. Le Président de la Cour Constitutionnelle
P.O. Le Doyen des Juges Constitutionnels



Emmanuel NZE BEKALE